Centre de Formation CFA MFR Le Clos Fleuri

**Avesnes-sur-Helpe** 

Conditions d'entrée

Méthode mobilisée

**Professionnelles** 

Poursuites d'études

Situations

Bonus

## CAPa Jardinier Paysagiste En Apprentissage

Etre issu(e) d'une classe de 3ème générale, professionnelle ou SEGPA, d'un BEP ou CAP ou autre

Avoir un maitre d'apprentissage et être âgé de 16 à 29 ans

Posséder une forte motivation pour les métiers du Paysage, admission sur dossier et entretien

Acquérir des compétences techniques et professionnelles

Objectifs

Etre capable de recevoir des instructions générales, savoir prendre des initiatives élémentaires, exécuter des travaux nécessitant un savoir-faire manuel et savoir utiliser des petits matériels courants de la profession

Obtenir un diplôme de niveau 3 (nouvelle nomenclature)

S'insérer dans le monde du travail

**Durée** Une formation en 2 ans par alternance dont 25 semaines de formation à la MFR et plus de 74 semaines en entreprise ainsi que 5 semaines de congés payés par an

L'apprenti est salarié, il touche chaque mois un salaire (variable selon l'âge)

**Modalités d'examens**Le diplôme est réalisé sur les deux années et délivré par le Ministère de l'Agriculture. Il y a possibilité d'adapter le parcours en 1 an selon la formation initiale acquise

Parcours de formation modulable en fonction des diplômes déjà acquis et/ou des objectifs à atteindre

S'insérer rapidement sur le marché du travail en qualité d'ouvrier polyvalent des entreprises paysagères ou des collectivités territoriales

Bac Pro Aménagements Paysagers
Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

Certificat de Spécialisation (construction paysagère)

BPA travaux des aménagements paysagers

Le diplôme SST (Santé, Sécurité au Travail) et une formation sur le port de charges (sécurité en entreprise)

Obtention du CACES pour les élèves majeurs

Certiphyto (applicateurs)

**Aides possibles** Aide au Permis de conduire















